

*Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
offrent un bon d'achat
aux habitants de 67 ans et plus,
(à utiliser uniquement chez les commerçants de CROUY)
suite à l'annulation exceptionnelle du repas des Anciens*

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

En Mairie de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (du Lundi au Vendredi)

Ou par Téléphone au 03.23.53.14.12 ou 03.23.53.82.42

Date limite : Vendredi 13 novembre 2020

